

Référentiel des compétences informationnelles

	Débutant	Avancé	Expert	
Besoin	définit et exprime ses besoins d'information en lien direct avec un résultat attendu	reconnait et sait expliquer ses besoins d'information	établit et documente ses besoins d'information pour une tâche définie	reconnait ses besoins d'information pour un projet spécifique et développe l'ébauche du concept
	comprend les buts, les raisons et la nécessité d'avoir une variété de ressources informationnelles	nomme différentes sources d'information et en décrit le contenu	différencie les diverses sources d'information selon l'orientation et le périmètre	compare les différentes sources d'information sur la base de leurs spécificités et adéquation
	choisit et utilise des sources d'information variées comme aide à la décision	utilise des sources d'information appropriées pour satisfaire les besoins d'information	fait un choix fondé des sources d'information et les utilise en fonction de leur contexte	fait un choix fondé des sources d'information appropriées et les utilise en les comparant les unes aux autres
Accès	choisit les méthodes et les outils les plus appropriés à la recherche d'information	utilise divers outils ou méthodes dans la recherche d'information	fait un choix fondé des différents outils ou méthodes pour la recherche d'information	fait un choix fondé des outils ou méthodes et les utilise en les comparant les uns aux autres
	élabore et conduit des stratégies de recherche pertinentes	explique les fondements de diverses stratégies de recherche et les applique	conduit et documente des stratégies de recherches en utilisant des outils spécifiques	élabore un plan de recherche conformément aux besoins d'information et documente aussi bien la démarche que le déroulement
	obtient l'information en utilisant les méthodes appropriées	utilise les ressources à disposition pour obtenir l'information	utilise différentes méthodes pour obtenir l'information et explicite la démarche	porte un jugement sur les différentes manières efficaces d'obtenir l'information en tenant compte de la dimension économique

Référentiel des compétences informationnelles

	Débutant	Avancé	Expert	
Évaluation	définit et applique des critères pour l'évaluation de l'information	juge de l'information selon des critères prédéfinis	fait un choix fondé des critères d'évaluation et les applique	juge de la qualité des critères d'évaluation et, au besoin, les définit à nouveau
	juge de l'utilité de l'information obtenue	porte un jugement sur l'utilité et la pertinence de l'information obtenue	porte un jugement sur l'utilité et la qualité de l'information obtenue	porte un jugement sur l'utilité et l'intégralité de l'information obtenue
	réévalue la nature et l'étendue des besoins d'information	décide si des informations supplémentaires sont nécessaires	détermine l'adéquation des besoins d'information et justifie l'utilisation d'autres sources d'information	vérifie régulièrement la nature et l'étendue des besoins d'information et adapte l'ébauche du concept
	juge de la démarche utilisée pour obtenir l'information et revoit, si nécessaire, ses stratégies de recherche	vérifie la démarche et modifie les stratégies de recherche	vérifie la démarche et, au besoin, élabore de nouvelles stratégies de recherche	évalue la démarche aussi bien que le déroulement et retravaille le plan de recherche
Organisation	sélectionne et enregistre l'information et ses sources	enregistre l'information et ses sources par des méthodes simples	enregistre l'information et ses sources au moyen d'outils informatiques	enregistre l'information et ses sources au moyen d'outils collaboratifs
	organise, classe et conserve l'information selon des méthodes adéquates	utilise des possibilités diverses pour l'organisation et la conservation de l'information	classe l'information selon des méthodes appropriées	gère et actualise l'information systématiquement et régulièrement selon des critères d'organisation spécifiques
	partage l'information	partage l'information au sein d'un groupe d'études	partage l'information en utilisant les technologies de l'information	utilise des outils collaboratifs pour le partage de l'information
	suit les nouveaux développements concernant les sources informationnelles, les technologies d'information et les méthodes de recherche d'information	suit les nouveaux développements concernant les sources informationnelles sélectionnées	s'informe régulièrement sur les méthodes de recherche actuelles	conduit une veille sur les développements des technologies d'information et vérifie leur utilité

Référentiel des compétences informationnelles

	Débutant	Avancé	Expert	
Utilisation	utilise des informations nouvelles et préexistantes pour créer un nouveau savoir ou un nouveau produit	intègre le nouveau savoir ou le nouveau produit au sein d'un travail d'études	intègre le nouveau savoir ou le nouveau produit dans un travail scientifique	intègre le nouveau savoir ou le nouveau produit dans une publication spécifique
	communique efficacement le nouveau savoir ou le nouveau produit	communique efficacement le nouveau savoir ou le nouveau produit au sein d'un groupe d'études	communique le nouveau savoir ou le nouveau produit à des groupes spécifiques à l'aide de moyens appropriés	discute le nouveau savoir ou le nouveau produit au sein d'une communauté d'experts
	revoit la création et la communication du nouveau savoir ou du nouveau produit	documente la création du nouveau savoir ou du nouveau produit	analyse et porte un jugement sur la création et la communication du nouveau savoir ou du nouveau produit	examine l'impact de la publication scientifique et optimise la démarche
Responsabilité	tient compte des contextes culturels, éthiques et socio-économiques liés à l'utilisation de l'information	tient compte du contexte éthique de son propre environnement culturel	tient compte des contextes culturels et éthiques de l'environnement international	tient compte des contextes culturels, éthiques et socio-économiques de l'environnement international
	se conforme aux conventions et règles de conduite lors de l'utilisation de l'information	se conforme aux conventions et règles de conduite institutionnelles lors de l'utilisation de l'information	se conforme aux conventions et règles de conduite scientifique lors de l'utilisation de l'information	se conforme aux conventions et règles de conduite interdisciplinaires et internationales lors de l'utilisation de l'information
	obtient, conserve et diffuse tout type d'information de manière légale	connaît les règles de citation et leurs fondements juridiques	connaît les fondements du droit d'auteur et les applique lors de l'obtention d'information et la conservation des données	connaît les fondements des droits d'exploitation et les applique dans la diffusion d'information